



17, rue Laurier, bureau 2.160
Gatineau (Québec) J8X 4C1
Téléphone : 819-777-5225
secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 10 MAI 2024

GATINEAU, le 7 mars 2024

AVIS EST DONNÉ que l'assemblée générale annuelle du Barreau de l'Outaouais se tiendra le vendredi 10 mai 2024 à 11h au Best Western Plus, situé au 131, rue Laurier à Gatineau. L'ordre du jour de l'assemblée sera le suivant, sous réserve des modifications permises par le Règlement du Barreau de l'Outaouais:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 5 mai 2023
5. Présentation du rapport de la bâtonnière
6. Présentation des états financiers
7. Nomination des vérificateurs
8. Association des barreaux de provinces et Association professionnelle des avocates et avocats du Québec
9. Présentation du budget
10. Consultation au sujet de la cotisation
11. Bourses étudiantes
12. Don de charité
13. Affaires diverses
14. Communication du résultat de l'élection
15. Allocution du nouveau bâtonnier
16. Allocution d'un représentant du Barreau du Québec
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

L'avis d'élection envoyé aux membres est joint au présent avis.

Me Camille Tremblay-Létourneau
Secrétaire-Trésorière



17, rue Laurier, bureau 2.160
Gatineau (Québec) J8X 4C1
Téléphone : 819-777-5225
secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca

AVIS DE NOMINATION
PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

GATINEAU, le 7 mars 2024

Conformément au Règlement du Barreau de l'Outaouais, le Conseil du Barreau de l'Outaouais a nommé Me Raphaël Déry au poste de président d'élection ainsi que Me Alexandra Ferland au poste de secrétaire d'élection. Nous les remercions chaleureusement d'avoir accepté d'occuper ces fonctions en vue des prochaines élections des membres de notre Conseil.

La période de mise en candidature est ouverte à compter du présent avis. Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- L'avis d'Élection qui indique les postes à pourvoir au sein du Conseil, les conditions d'éligibilité, les conditions de mise en candidature, le lieu et la date du vote;
- Le bulletin de mise en candidature adressé au président d'élection pour les membres intéressés à pourvoir l'un des postes disponibles.

Me Camille Tremblay-Létourneau
Secrétaire-Trésorière



17, rue Laurier, bureau 2.160
Gatineau (Québec) J8X 4C1
Téléphone : 819-777-5225
secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca

AVIS D'ÉLECTION

GATINEAU, le 7 mars 2024

SOYEZ AVISÉS qu'une élection aura lieu en vue de combler les postes sous-mentionnés au sein du Conseil du Barreau de l'Outaouais et que ce dernier a procédé à la nomination de Me Raphaël Déry à titre de président d'élection ainsi que Me Alexandra Ferland à titre de secrétaire d'élection :

- Un poste de bâtonnier (durée d'un an);
- Un poste de premier conseiller (durée d'un an);
- Un poste de secrétaire-trésorier (durée d'un an);
- Deux postes de conseillers (durée d'un an);
- Trois postes de conseillers (durée de deux ans);

Éligibilité

L'article 20 du Règlement du Barreau de l'Outaouais prévoit :

« 20. Est éligible à un poste au sein du conseil l'avocat en exercice qui a versé sa cotisation pour l'année courante conformément au paragraphe 2 de l'article 68 de la Loi sur le Barreau et qui, au cours des trois dernières années, ne s'est pas vu imposer une radiation temporaire ou permanente du Tableau de l'Ordre des avocats aux termes de l'article 156 du Code des professions, L.R.Q., ch. C-26 ou n'est pas devenu, aux termes de l'article 122 de la Loi sur le Barreau, inhabile à exercer la profession d'avocat pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

1° il a occupé une charge ou une fonction incompatible avec l'exercice ou la dignité de la profession d'avocat;

2° il a été pourvu d'un tuteur, d'un curateur ou d'un conseiller;

3° il a fait cession de ses biens ou une ordonnance de séquestre a été prononcée contre lui en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R.C., ch. B-3.

Pour pouvoir se porter candidat au poste de bâtonnier ou de premier conseiller, le candidat doit, en outre, être inscrit au Tableau de l'Ordre des avocats dans la section de l'Outaouais depuis au moins cinq ans. »

Mise en candidature

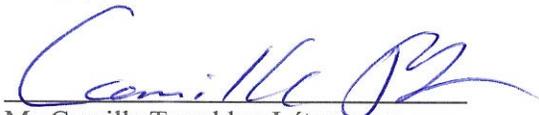
Les bulletins de mise en candidature doivent être dûment complétés selon le formulaire ci-joint et doivent être remis au président d'élection avant 16h00 le 20 avril 2024 par l'un des moyens suivants :

- Dépôt dans la case du Barreau de l'Outaouais (#4) au greffe civil du Palais de justice situé au 17, rue Laurier, à Gatineau dans la province de Québec, dans une enveloppe scellée adressée au président d'élection et sur laquelle apparaissent les mots « Bulletin de mise en candidature »;
- Transmission par courrier électronique à l'adresse vote@barreauoutaouais.qc.ca, dans un message dont l'objet contient les mots « Bulletin de mise en candidature ».

Période de vote

L'élection se tiendra par voie électronique du 21 avril 2024 à 10h00 au 1 mai 2024 à 16h00. Un avis subséquent vous sera transmis au terme de la période de mise en candidature, vous informant de la procédure à suivre pour le déroulement du vote électronique.

Veuillez noter que pour voter, vous devrez avoir en main votre numéro de membre et votre code d'identification numérique fourni par le Barreau du Québec et figurant sur votre carte de membre. Il est de votre responsabilité de vous assurer d'avoir en main ces informations avant le début de la période de vote.



Me Camille Tremblay-Létourneau
Secrétaire-Trésorière



17, rue Laurier, bureau 2.160
Gatineau (Québec) J8X 4C1
Téléphone : 819-777-5225
secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

GATINEAU, le 2024

AU PRÉSIDENT D'ÉLECTION :

Je, soussigné(e) _____, avocat(e) en exercice et membre en règle du Barreau du Québec et du Barreau de l'Outaouais, présente ma candidature au poste de _____ au sein du Conseil du Barreau de l'Outaouais pour la période d'exercice 2024-2025.

En foi de quoi, j'ai signé à _____, ce ____ jour de _____ 2024.

(signature)

Nous, soussignés(es), avocats(es) en exercice et membres en règle du Barreau du Québec et du Barreau de l'Outaouais, appuyons la présente candidature :

Prénom et nom	Signature	Date
1.		
2.		

DÉPÔT : Le bulletin de mise en candidature doit être remis au président d'élection, Me Raphaël Déry, avant 16h le 1^{er} mai 2024 par l'un des moyens suivants :

- Dépôt dans la case du Barreau de l'Outaouais (#4) au greffe civil du Palais de justice situé au 17, rue Laurier, à Gatineau dans la province de Québec, dans une enveloppe scellée adressée au président d'élection et sur laquelle apparaissent les mots « Bulletin de mise en candidature »;
- Transmission par courrier électronique à l'adresse vote@barreauoutaouais.qc.ca, dans un message dont l'objet contient les mots « Bulletin de mise en candidature ».

Les candidats doivent joindre un texte de présentation de leur candidature d'au plus 200 mots à leur bulletin de mise en candidature. Ils peuvent également joindre une photographie; le cas échéant, celle-ci sera affichée sur la plateforme électronique de vote lors de l'élection.